

SNDE

Société Nationale D'Eau
SOCIETE AU CAPITAL DE 157 096 990 000
SIEGE SOCIAL NOUAKCHOTT



ش و م
الشركة الوطنية للماء
ذات رأس مال بمبلغ 157 096 990 000
المقر الرئيسي انواكشوط

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL DAOI N° 01/2022

La Société Nationale d'Eau (SNDE), société nationale à capitaux publics de droit Mauritanien dont le siège social est à Nouakchott BP-796, lance un appel d'offres international ouvert en 3 lots, pour la fourniture des produits chimiques nécessaires pour le traitement des eaux de surface pour la production de l'eau potable.

La durée du marché est d'une (1) année pour la fourniture des produits suivants :

- Lot 1 : Sulfate d'alumine
- Lot 2 : Hypochlorite de calcium
- Lot 3 : Polyélectrolyte

La consistance de ce DAOI est décrite dans le CCAG, le CCAP et le CPT.

Les soumissionnaires intéressés sont priés de présenter leurs offres techniques et financières en remplissant le formulaire de soumission ainsi que toutes les pièces exigées par le DAOI en quatre exemplaires (un original et trois copies), et de les déposer sous plis fermé au siège de la **Société Nationale d'Eau (SNDE) Ksar Château d'eau – Ilot C BP 796 NOUAKCHOTT – Mauritanie, Tél.: + (222) 45 24 16 03 + (222) 45 24 14 56, Fax : + (222) 45 25 23 31, Secrétariat de la Conseillère Responsable de la Cellule des Marchés, 2^{ème} étage-Aile C, au plus tard le mardi 28 avril 2022 à 12 Heures TU.**

1. Le prix d'acquisition du dossier est fixé à **vingt Cinq Mille Ouguiya (25 000 MRU)**, non remboursable. Le règlement se fera par chèque bancaire certifié, établi au profit de la SNDE, ou par virement dans le compte suivant : **BPM compte n° 2000022001** ouvert au nom de la SNDE.
2. Les enveloppes fermées contenant les offres ainsi composées doivent porter exclusivement les mentions suivantes : « **M. le Président de la COMMISSION D'EXPLOITATION DE LA SNDE Offres relatives au DAOI N°01/2022 portant sur la fourniture des produits chimiques utilisés pour le traitement des eaux de surface pour la production de l'eau potable en 3 lots** ».
3. Les plis seront ouverts en séance publique de la Commission le **28/04/2022 à 12. Heures TU.**
4. Les représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture y sont invités.
5. Les candidats qui souhaitent obtenir des éclaircissements sur ce DAOI peuvent en saisir par écrit la Commission d'Exploitation de la SNDE au plus tard le **13/04/2022 à 12 Heures ;**

6. L'évaluation des offres sera faite à huis clos par la sous commission d'évaluation sur la base des critères ci-après :

- Les références techniques, à annexer au guide de soumission, doivent se rapporter à la réalisation d'au moins deux (2) marchés similaires durant les dix (10) dernières années justifiées par la présentation des attestations de bonne fin d'exécution, délivrées par des maîtres d'ouvrage publics, en version originale ou copies certifiées conformes aux originales selon la loi en vigueur dans les pays du maître d'ouvrage public.
- Le soumissionnaire doit justifier la réalisation d'au moins 02 marchés similaires.
- Chaque attestation doit préciser notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.

Les soumissionnaires doivent justifier la réalisation d'au moins un chiffre d'affaires annuel moyen de **6.000.000 MRU** au cours des trois dernières années, justifiées par des attestations de chiffres d'affaires délivrées par les organismes compétents ainsi que les états financiers certifiés durant les trois dernières années.

7. Les sociétés ou établissements dont le domaine d'activité couvre la fourniture de produits similaires, peuvent concourir à la présente consultation. Est considérée comme prestation similaire, la fourniture des produits chimiques utilisés pour le traitement des eaux de surface pour la production de l'eau potable

Les soumissionnaires doivent présenter dans leurs offres un engagement ferme du fabricant pour la livraison des quantités demandées conformément aux délais précisés dans le DAOI pour chaque lot.

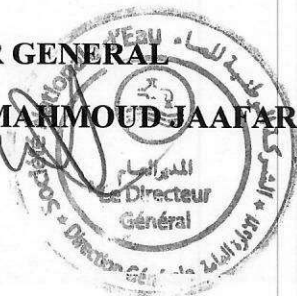
Néanmoins, la SNDE se réserve tout de même le droit d'apprécier si les soumissionnaires ont les capacités juridiques, techniques et financières garantissant la bonne livraison des produits demandés.

De ce fait, les soumissionnaires doivent présenter dans leur offre :

- Les spécifications techniques du produit proposé
 - Les références du fabricant du produit proposé
 - Les références du soumissionnaire
8. La conformité de l'offre par rapport aux exigences du dossier,
9. Le montant corrigé de l'offre, pour les soumissionnaires qualifiés, dont l'offre technique conforme aux exigences du dossier aura été jugée financièrement moins disante.
10. La Commission, attribuera le contrat au soumissionnaire qualifié techniquement et dont l'offre financière aura été jugée moins disante par rapport aux autres concurrents.
11. La SNDE s'engage à assurer le paiement du montant de chaque livraison 90 jours après la prononciation de sa réception.
12. La SNDE peut ne pas donner suite au présent DAOI.

Fait à Nouakchott, le 14.03.2022

27 LE DIRECTEUR GENERAL
DHEHBY MOHAMED MAHMOUD JAAFAR



X

M